# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ZAC Vigny Musset - Ilot H à GRENOBLE

## Description du etablissement

Date de dernière mise à jour des informations : 28/10/2021

Nom: ZAC Vigny Musset - Ilot H

Adresse: av marie reynoard

Commune principale: GRENOBLE (38185)

Communes secondaires Non renseigné

Activités : 38.32Z - Récupération de déchets triés

Description: Non renseignée

### Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 29/10/2021

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant: SSP00101410102

Ancien identifiant SIS: Non renseigné

Description¹: Le site de l'Îlot H de la ZAC de Vigny Musset été anciennement occupé par la

société METALISERE spécialisée dans le récupération des ferrailles et métaux non

ferreux industriels.

Des pollutions résiduelles aux métaux, PCB, COHV et HAP sont présentes dans

les sols.

Le site a fait l'objet d'un réaménagement en commerces et logements.

Les calculs de risques sanitaires pour l'Îlot H en date du 30/06/2005, indiquent qu'il y a compatibilité entre les teneurs présentes dans les sols et la nappe présente au droit de l'Îlot H et le projet d'aménagement sous réserve de la prise en compte d'un certain nombre de contraintes décrites ci-dessus :

- Absence de cultures ou d'arbres fruitiers implantés dans le sol en place ;
- Épaisseur de remblai d'au moins 0.2m au droit des voiries et 0.5 m au droit des jardins ;
- Règles de gestion du site prévenant à long terme la remise en surface de terres polluées ;
- Il ne doit pas y avoir de voie de circulation préférentielle de gaz du parking vers les niveaux supérieurs ;
- La surface de la dalle libre sans reprise de fondation doit être de  $20\ m^2$  ;
- Épaisseur de dalle de fondation > 25 cm ;
- Taux de ventilation minimums des sous-sols et des bâtiments à respecter.

Documents associés<sup>2</sup>: Non renseigné





Date de dernière mise à jour des informations : 28/10/2021

Description3:

Dans le courant des années 2000, la SAGES a conduit un projet de réaménagement de la ZAC « Vigny-Musset » à Grenoble comprenant notamment la construction d'immeubles d'habitations et d'une maison d'accueil pour personnes âgées. Cette ZAC comprenant 8 parcelles a accueilli par le passé les sites industriels METALISERE, COLAS et DDE. Dans ce cadre, des investigations environnementales ont été réalisées au droit de la ZAC.

Synthèse des investigations:

- 13 fosses à la pelle mécanique ont été réalisées jusqu'à une profndeur de 4.5m
- 2 sondages de prélèvement de gaz ont été effectué afin de caractériser l'aspect volatil des polluants ;
  - 6 campagnes d'analyses dans le PZ5, 2 dans le pz8.

Les paramètres mesurés dans les sols et dans les eaux souterraines sont: HCT, HAP, PCB, COHV, BTEX et métaux.

Les analyses indiquaient la présence de traces de métaux lourds dans la couche superficielle du sol. Des traces de PCB ont été retrouvées.

En ce qui concerne l'impact dans les eaux souterraines, il avait été constaté la présence de tetrachloroéthylène et trichloroéthylène.

Des travaux de dépollutions de ces parcelles ont été réalisés. Compte tenu de la présence de pollutions résiduelles aux métaux, PCB et COHV dans les sols, la ville de Grenoble via la société d'aménagement Grenoble Espace Sud (SAGES) a fait réaliser des études de risques sanitaires par îlots afin de vérifier la compatibilité sanitaire de l'état des terrains avec l'usage résidentiel prévu.

Les calculs, pour l'Îlot H en date du 30/06/2005, indiquent qu'il y a compatibilité entre les teneurs présentes dans les sols et la nappe présente au droit de l'Îlot H et le projet d'aménagement sous réserve de la prise en compte d'un certain nombre de contraintes décrites ci-dessus :

- Absence de cultures ou d'arbres fruitiers implantés dans le sol en place ;
- Épaisseur de remblai d'au moins 0.2m au droit des voiries et 0.5 m au droit des jardins ;
- Règles de gestion du site prévenant à long terme la remise en surface de terres polluées ;
- Il ne doit pas y avoir de voie de circulation préférentielle de gaz du parking vers les niveaux supérieures ;
  - La surface de la dalle libre sans reprise de fondation doit être de 20 m²;
  - Épaisseur de dalle de fondation > 25 cm ;
  - Taux de ventilation minimums des sous-sols et des bâtiments à respecter.

En outre, la qualité des eaux souterraines au droit de la ZAC Vigny-Musset a fait l'objet d'un contrôle trimestriel depuis 2004 prescrit par arrêté préfectoral n°2004-01913 du 13 février 2004, puis d'un contrôle semestriel depuis 2008. La surveillance des eaux souterraines a été réalisée pendant 15 ans au droit de la ZAC Vigny-Musset. Sur la période 2014-2018, les résultats d'analyses des eaux souterraines mettent en évidence :





- la présence de COHV à des teneurs stables et similaires entre l'amont et l'aval du site ; ces teneurs sont parfois légèrement supérieures à la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (10 g/l). La présence de ces dépassements en amont du site (Pz11) montrent que l'origine de la présence de ces COHV est extérieure à la ZAC Vigny-Musset ;
- la présence de traces d'hydrocarbures à des teneurs proches des limites de quantification du laboratoire, en amont comme en aval du site, uniquement en décembre 2018 (jamais détecté auparavant). Ces traces, non significatives ne semblent pas résulter de la présence d'une source de contamination au droit du site, en raison de leur présence en amont du site ;
- l'absence de quantification des PCB dans les eaux souterraines depuis a minima 2014

Les valeurs mesurées dans les eaux souterraines étant globalement stables sur ces quatre dernières années et ne présentant pas de risques sanitaires au regard des études de risques sanitaires menées dans les années 2000, le préfet a donné un avis favorable en août 2019 à la demande de la SAGES relative à l'arrêt de la surveillance des eaux souterraines au droit ZAC Vigny-Musset.

Polluant(s) identifié(s) ou

suspecté(s):

Non renseigné

Documents associés :

Non renseigné

#### Géolocalisation

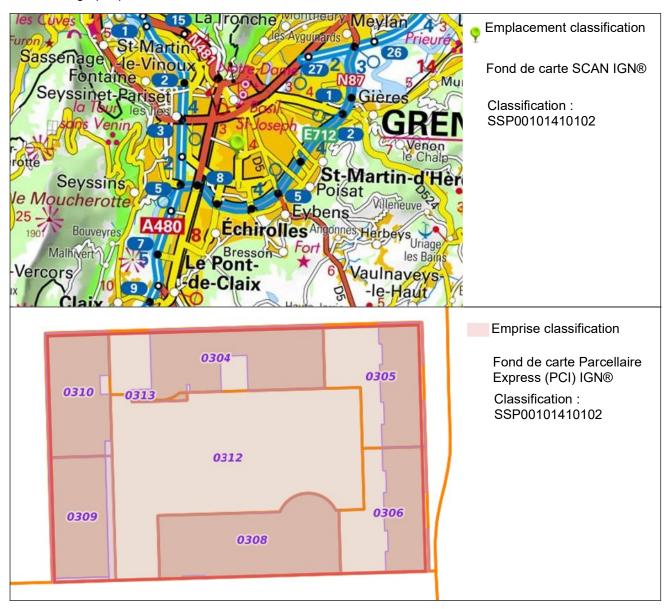
#### Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Grenoble	1	ER	0304	38
Grenoble	1	ER	0305	38
Grenoble	1	ER	0306	38
Grenoble	1	ER	0308	38
Grenoble	1	ER	0309	38
Grenoble	1	ER	0310	38
Grenoble	1	ER	0312	38
Grenoble	1	ER	0313	38





### Plans cartographiques:



Coordonnées du centroïde (Web Mercator):

Long.: 637581.6139838332, Lat.: 5647832.197277334

Superficie estimée : 6578 m<sup>2</sup>

<sup>2 -</sup> Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les etablissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.





<sup>1 -</sup> Pour les etablissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr) 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche